



## ENERGIES TOITURES AQUA SOLAR SYSTEM

(Siret : 50448155700057)

**M. SANTERRE**

8 Rue de la Butte Chaumont

21240 TALANT

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPV 36

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 01 septembre 2023 au 01 septembre 2024

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 10/07/2023 : 6100461504 - AXA FRANCE IARD (Paris)

- décennale au 10/07/2023 : 6100461504 - AXA FRANCE IARD (Paris)

### QualiPV module Bât

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétences intégration au bâti et pose en surimposition)

Période couverte par le certificat : 25 novembre 2022 au 25 novembre 2023

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 24/08/2022 : 000006100461504 - AXA FRANCE IARD (Paris)

- décennale au 24/08/2022 : 000006100461504 - AXA FRANCE IARD (Paris)



### Numéro QualiPV : QPV/33004

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 12 juillet 2023

**Gaël Parrens,**

Président de l'instance de qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



**QualiPV** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n°009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 01 septembre 2025 pour QualiPV 36, 25 novembre 2026 pour QualiPV module Bât